



# CHARTRE D'ENGAGEMENT EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Cette Charte traduit l'engagement du Centre Hospitalier d'Ardèche Nord dans une démarche de développement durable affirmant ainsi sa volonté d'agir en faveur :

- de la préservation de l'environnement,
- d'une gestion médico-économique responsable,
- d'un management durable,

## 1. Contribuer à la préservation de l'environnement

- En évaluant l'impact de l'activité du CHAN sur l'environnement,
- En organisant des filières de tri et de recyclage,
- En limitant les gaspillages,
- En surveillant et en réduisant la production d'effluents et de gaz à effet de serre,
- En surveillant et en réduisant les consommations d'énergie, d'eau et de fournitures,
- En sensibilisant et en formant les professionnels.

## 2. Favoriser une culture médico-économique responsable

- En menant une politique d'achats éco-responsables,
- En favorisant les circuits courts,
- En intégrant des critères développement durable dans nos appels d'offre,
- En harmonisant les procédures dans le respect des référentiels métiers,
- En intégrant une réflexion développement durable dans les choix thérapeutiques,
- En développant la prévention et les démarches d'éducation thérapeutique.

## 3. Promouvoir un management durable

- En favorisant la qualité de vie au travail,
- En prévenant les risques professionnels,
- En favorisant la formation professionnelle et la progression des compétences,
- En promouvant l'insertion des personnes en difficulté,
- En évaluant la satisfaction des patients et en traitant les réclamations,
- En intégrant les représentants d'utilisateur dans nos instances.